

BULLETIN D'INFORMATION
DE LA FÉDÉRATION VAUDOISE
DES ENTREPRENEURS

No 17 / AUTOMNE 2020

INFO!

SOMMAIRE

ACTUALITÉS	
DANS LE CANTON EN SUISSE ROMANDE	/ 2
FÉDÉRATION VAUDOISE DES ENTREPRENEURS	
PROSPECTIVE INTERVIEW DE GEORGES ZÜND	
«Il faudrait changer les paradigmes de réflexion»	/ 4
FÉDÉRATION VAUDOISE DES ENTREPRENEURS	
ÉVÈNEMENT 116 ^e ASSEMBLÉE GÉNÉRALE	
Tous les signes pour rester confiants	/ 6
TRANSFRONTALITÉ	
ÉCHANGES FFB BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ	
Entre voisins, le courant passe	/ 8
MÉCÉNAT	
FÉDÉRATION VAUDOISE DES ENTREPRENEURS ET ECA	
PRIX DE LA CULTURE DU BÂTI	
Quand les bâtisseurs honorent la créativité	/ 10
PRESTATION	
CAPACITÉ PROFESSIONNELLE CELLULE SANTÉ-SOCIAL	
La santé, c'est aussi le travail	/ 11
MYENTREPRENEURS+	
TEMOIGNAGE CAMANDONA SA	
La plateforme qui fait progresser l'entreprise	/ 12
SERVICE JURIDIQUE	
PORTRAIT DAVID EQUEY	
«La fédération a fait beaucoup de chemin	/ 14
en peu de temps»	
CAMPAGNE DE COMMUNICATION	
VALORISER LA PROXIMITÉ CONSTRUIREVAUDOIS.CH	
La proximité des entreprises, un atout	/ 16
à revendiquer	
FORMATION	
PRÉAPPRENTISSAGE PAI ET AFP	
Une première marche vers la réussite	/ 18
PARTENAIRE	
GROUPE MUTUEL – PHILOS GESTION DES ABSENCES	
CorporateCare vous accompagne dans la santé	/ 21
au travail	
DÉVELOPPEMENT DURABLE	
CANTON DE VAUD PLAN CLIMAT 1 ^{ère} GÉNÉRATION	
L'ouverture d'une nouvelle ère	/ 22
AGENDA	/ 24

ÉDITORIAL

La politique des petits pas

Par rapport à l'ancienne formation élémentaire, la filière de l'Attestation fédérale de formation professionnelle (AFP) a le mérite d'en avoir précisé les contours et les objectifs puisque, désormais, une ordonnance et un plan de formation, intégrant une procédure de qualification à part entière, sont en vigueur pour chaque profession AFP. Donc oui, cette filière est bien plus complète, équitable et rigoureuse que précédemment.



Toutefois, n'occultons pas la question de la réelle employabilité des jeunes qui en sont issus et le faible taux de ceux qui envisagent une suite. Même s'ils sont environ 30% à prolonger leur apprentissage par un CFC, force est de constater que nous sommes encore loin des objectifs initiaux de la Confédération. Si l'on veut améliorer ce bilan, des moyens supplémentaires doivent être prévus dans le but d'assurer un suivi adapté à ces jeunes.

La nouvelle stratégie du Département de la formation, de la jeunesse et de la culture (DFJC) du canton de Vaud, consistant à ne pas orienter définitivement les jeunes en difficulté dans une voie AFP, va dans le bon sens. Du côté de la Fédération vaudoise des entrepreneurs, nous considérons l'AFP comme un tremplin vers le CFC, à condition de s'y engager dans la foulée. D'ailleurs, l'expérience montre que la politique des petits pas facilite le passage de la PAI (Prolongation d'apprentissage pour l'intégration) – destinée aux jeunes migrants ne parlant pas notre langue –, au préapprentissage, puis à l'AFP, et enfin, à un CFC. Chacun y trouve son compte; l'employeur a le temps de se rassurer, quant à l'apprenti, il profitera de ces étapes pour appréhender à son rythme le monde professionnel et toutes les notions de la profession.

Il n'existe donc pas un seul modèle mais bien plusieurs modèles qui méritent d'ailleurs d'être mieux connus et soutenus. Au service formation de la fédération, nous sommes attentifs à l'évolution de l'offre tout en assurant à nos entreprises formatrices un soutien et un conseil adapté en fonction de chaque situation. Alors n'hésitez pas, nous sommes là pour vous!

Pascal Foschia, directeur service Formation

Une première marche vers



/ PAI et AFP sont de premiers pas vers un projet de CFC pour ceux qui en ont la volonté.

L'Attestation de formation professionnelle, AFP, et la Prolongation d'apprentissage pour l'intégration, PAI, souffrent d'un déficit d'image auprès des jeunes et sont insuffisamment prises en considération par les entreprises. Pourtant, les potentiels de réussite sont là, soutenus par le Canton et Insertion Vaud, l'association faîtière des institutions actives dans l'insertion professionnelle.

■ Ils sont en marge des filières conventionnelles de l'enseignement, ces jeunes-là, Suisses en rupture scolaire avec un vécu chaotique, ou requérants d'asile issus d'un parcours migratoire difficile. Exposés à l'échec, ils ont besoin qu'on les aide. Les accompagner afin qu'ils retrouvent un statut social, reprennent confiance en eux et bâtissent un projet de formation, c'est aussi tout bénéfice pour un marché du travail qui cherche du personnel qualifié.

Voilà justement la vocation d'Insertion Vaud; soutenue par le Canton, l'association veut persuader le monde économique que ces malmenés de la vie sont une force vive qui ne demande qu'à prouver qu'ils peuvent être compétents si on leur en donne la chance et les moyens. La PAI, Prolongation d'apprentissage pour l'intégration, destinée aux migrants allophones (*ne parlant pas la langue du pays, ndlr*) et l'AFP, Attestation de formation professionnelle, sont les deux tremplins mis en avant.

UN CANTON MOTIVÉ

Lors d'une conférence-débat organisée par Insertion Vaud en janvier dernier, Cesla Amarelle, conseillère d'Etat en charge du Département de la formation, de la jeunesse et de la culture (DFJC), a brossé un état des lieux sans équivoque: «A la fin de l'école obligatoire, les jeunes ne sont que 21% à faire ce choix de formation [professionnelle]. C'est plus de deux fois moins que ceux qui optent pour le gymnase et même légèrement moins que ceux qui se dirigent vers une solution intermédiaire comme l'école de la transition.» Une forme de désamour que la conseillère d'Etat relativise puisque nombreux sont ceux qui rejoignent finalement la filière, mais tardivement, pour représenter plus de 50% des cursus formatifs, loin devant le gymnase, qui ne représente plus que 30%.

Fort de ce constat, le DFJC a décidé d'améliorer la situation, conscient qu'un cursus entrepris tardivement augmente les difficultés

la réussite



« L'AFP s'adresse à celles et à ceux qui sont capables de se mettre en projet. »

/ Cesla Amarelle, conseillère d'Etat en charge du Département de la formation, de la jeunesse et de la culture (DFJC).

d'obtention d'un titre. Il s'est doté d'un plan d'action autour de trois axes: mieux promouvoir la formation professionnelle en école obligatoire, prévenir les échecs en apprentissage et favoriser la création de nouvelles places d'apprentissage. Sur ce dernier point, la conseillère d'Etat a annoncé la création de 1 000 nouvelles places

/ LE PROGRAMME PAI

3600 PLACES SUR QUATRE ANS

Dix-huit cantons, dont Vaud, participent au programme pilote. Les premiers préapprentissage d'intégration ont commencé en août 2018, pour une durée d'un an. Le Secrétariat d'Etat aux migrations (SEM) cofinancera, au moyen d'un crédit cadre d'un montant de 46,8 millions de francs, un maximum de 3 600 places réparties sur les quatre ans que va durer le programme. Les cantons reçoivent du SEM un forfait de 13 000 francs par place de formation et année. Les coûts qui dépassent ce montant sont à leur charge.

DANS LA PRATIQUE

Une PAI se déroule sur 4 ou 5 ans pour un CFC et sur 3 ans pour une AFP. Pour recruter un candidat en PAI, les entreprises peuvent s'adresser à Insertion Vaud qui diffusera la demande auprès de ses membres et à ses nombreux accompagnants.

/ Plus d'informations: www.insertion-vaud.ch

/ LA MESURE ACCENT

Le nombre de jeunes qui émargent à l'aide sociale, dont la grande majorité n'a pas terminé de formation initiale, ne cesse d'augmenter. Pour remédier à cet état de fait, la Direction générale de la cohésion sociale (DGCS) a mis sur pied la Mesure Accent, un accompagnement individualisé de ces jeunes tout au long de leur formation. Le but visé est la réussite d'une formation certifiante, avec comme finalité une insertion durable sur le marché de l'emploi.

/ Plus d'informations: www.cvaj.ch/acc-ent.html

pendant la législature en cours. Afin d'inciter les entreprises à conclure des contrats PAI, la procédure a été simplifiée. En ce qui concerne l'AFP, souvent considérée comme une voie de garage, l'effort du canton porte sur sa revalorisation en renonçant à une mesure particulièrement stigmatisante: l'entretien psychologique préalable démontrant que la personne n'était pas apte à débiter un CFC; «Cette décision [...] est aussi symbolique en annonçant que le temps où l'AFP n'était accessible qu'à ceux qui étaient incapables de faire autre chose, est révolu. Au contraire, elle s'adresse à celles et à ceux qui sont capables de se mettre en projet, de gravir une première marche avant peut-être de s'attaquer aux suivantes», souligne Cesla Amarelle. /..



/ Très attentifs à la présentation d'aspects techniques, les jeunes démontrent une véritable motivation.

SUR LE TERRAIN

Insertion Vaud propose diverses prestations aux personnes en insertion sociale et professionnelle, au travers de ses quelque 60 membres actifs dans les domaines publics et privés. Dans ce cadre, elle instaure un dialogue avec les autorités d'application, assistants sociaux, offices régionaux de placement (ORP), etc.

D'un autre côté, le canton a mis en place le programme *FORJAD*, *formation jeunes adultes en difficulté*, qui comporte diverses initiatives, parmi lesquelles la Mesure Accent du Centre vaudois

d'aide à la jeunesse (voir encadré page précédente). Aujourd'hui, 82% des bénéficiaires suivis dans le cadre d'Accent entreprennent un apprentissage en voie CFC.

La DGEP a confié à Accent l'accompagnement des jeunes dans le cadre de la PAI, durant la première année du cursus. «Nous avons remarqué une motivation et une persévérance remarquables chez ces apprentis», précise Donatella Morigi Pahud, directrice de la Mesure Accent, en ajoutant qu'ils sont 92% à réussir les examens d'AFP et que parmi eux, 11% ont poursuivi en CFC.

/ A.A.

/ LES SOUTIENS DU GROUPEMENT POUR L'APPRENTISSAGE

Sollicité à la fin de la conférence, Pascal Foschia, directeur du service Formation à la Fédération vaudoise des entrepreneurs, a présenté deux mesures mises sur pied par le Groupement pour l'apprentissage, destinées aux apprentis ne faisant pas partie de la catégorie des jeunes au bénéfice du revenu d'insertion. Ce groupement est né d'une initiative commune de la Fédération patronale vaudoise, la Chambre vaudoise du commerce et de l'industrie, ainsi que de la Fédération vaudoise des entrepreneurs. Ces membres fondateurs ont été rejoints par OrTra santé social Vaud, l'Union syndicale vaudoise et la CODEV. Au total, plus de 1 000 apprentis sont ainsi suivis chaque année.

CoachApp est destiné aux apprentis qui ont besoin d'un accompagnement individualisé car ils sont confrontés à des difficultés scolaires, méthodologiques ou organisationnelles. Il s'agit d'un accompagnement spécifique, dispensé par un professionnel, et gratuit.

Plus d'informations: <https://formation-apprentis.ch/coachapp/>

AppApp est une prestation d'appui scolaire, fournie par des répétiteurs étudiants, rémunérés, issus de la formation supérieure et compétents dans les branches proposées.

/ Plus d'informations: <https://formation-apprentis.ch/appapp/>